



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 20705

Texte de la question

M. Dominique Baert interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'opportunité d'ouvrir à des représentants des demandeurs d'emploi, usagers de Pôle emploi, le conseil d'administration de Pôle emploi. La croissance du nombre de demandeurs d'emploi a été régulière depuis près de deux ans, sans que le précédent gouvernement n'ait pris en considération cette mutation qui n'est pas que quantitative ; elle exige au contraire que des relations différentes, plus étroites, se développent entre ceux-ci et l'organisme en charge de leur accueil, de leur indemnisation et surtout de leur accompagnement dans leur recherche d'emploi. De surcroît se sont produits des événements dramatiques qui, sans mettre en cause le professionnalisme des agents de Pôle Emploi, soulignent tant la difficulté de leur tâche que les souffrances personnelles qu'endurent celles et ceux qui tardent à savoir réouvrir la porte du marché du travail. Il apparaît dès lors très souhaitable qu'un geste soit fait, fut-il symbolique, mais précisément puissant dans son symbole car il témoignerait d'une écoute, d'une attention, d'une ouverture plus grande à l'égard de demandeurs d'emploi qui, s'ils recherchent un travail, attendent souvent aussi de la considération de la part de cet organisme qui est à la fois leur espoir, et leur recours. Au moment où, fort légitimement également, le Gouvernement réfléchit à élargir le conseil de Pôle emploi aux collectivités territoriales, voire aux représentants de salariés, et nonobstant les réserves que ce sujet suscite depuis de nombreuses années auprès de certaines organisations syndicales, le temps paraît venu que les chômeurs disposent enfin de représentants au conseil d'administration de Pôle emploi : pouvoir y exprimer leurs voix, leurs attentes, leurs besoins est indispensable. Il lui demande donc de se mobiliser pour convaincre les partenaires sociaux, syndicaux et patronaux, jusqu'alors réticents, et d'engager rapidement la réforme en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baert](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20705

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2013](#), page 2749

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)